

	FICHE TECHNIQUE Dépolluant actif respiration fraîcheur	Référence	FT/SA/BE0862
		Version	1.0
		Date de création	28.06.2023
		Date application	
		Page	1 / 1

1. **Description**

Mélange unique d'huiles essentielles 100 % végétales à vaporiser directement sur le l'oreiller, les textiles ou avec un nébuliseur si l'on veut obtenir une atmosphère rafraîchissante, assainie.

La formule unique d'aromathérapie est basée sur une triple action :

- Décongestionnante (menthe, eucalyptus)
- Désinfectante (tea tree, myrte, épinette, bois de Ho)
- Réparatrice et calmante des irritations liées aux lésions des muqueuses (épinette noire, cèdre, bois de Ho)

Il assainit l'atmosphère en diminuant la teneur des polluants atmosphérique par adsorption et abattage et notamment réduit aussi l'odeur de la fumée de cigarette.

L'absence d'alcool permet de classer ce spray parmi les produits à très faible COV. Il est donc conseillé de l'utiliser avec les personnes sensibles à la pollution par l'alcool.

Avantages : sans : alcool, COV, parfums, substances toxiques. Contient des huiles essentielles.

2. **Ingrédients**

Laureth-X, Huiles essentielles d'Épinette, Eucalyptus, Tea Tree, Myrte verte, Menthe, Cèdre, Bois de Hô.

Contient : D-Limonène, Pinène, Menthe piperata. Peut provoquer une réaction allergique.

Utilisation consommateur/professionnel

3. **Paramètres physico-chimiques et tests laboratoires**

- Etat : liquide
- Couleur : incolore Odeur : caractéristique
- pH : 5.5 +/- 0.5
- Solubilité dans l'eau : 100 %

4. **Utilisation**

Vaporiser dans la chambre à coucher et les lieux de vie, sur l'oreiller avant de se coucher ou sur un mouchoir à portée de main. Ne tache pas les textiles.

5. **Emballage**

Vaporisateurs de 200, 500 ml.

6. **Phrases de risques**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

7. **Stockage**

stockage à l'abri du gel et de la lumière. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C pour préserver les propriétés du produit.

8. **Transport**

Produit non dangereux.